

POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC DE SANTE



POUR DES SERVICES PUBLICS POUR TOUTES ET TOUS

MANIFESTONS LE 13 JUIN 2015

à 15 H 00 à GUÉRET



Au nom d'une logique purement comptable, ces dix dernières années, les autorités sanitaires ont continué à fermer les maternités, une sur 4, des dizaines de services et plateaux techniques, 50 000 lits, et ont supprimé 20 000 emplois dans les hôpitaux publics.

Ces amputations, imposées au détriment de la proximité, ont essentiellement accentué la désertification médicale et les inégalités d'accès aux soins. Elles sont restées sans effet notable sur le déficit de la Sécurité Sociale malgré la forte progression des restes à charge.

A cela s'ajoute aujourd'hui le plan d'austérité 2015-2017 qui, imposant 11 milliards d'économie pour la Sécurité Sociale et 10 milliards pour les hôpitaux entraînerait encore la suppression d'environ 20 000 postes et de nouvelles fermetures de services.

En donnant aux Agences Régionales de Santé le pouvoir de regrouper les établissements et d'en mutualiser les moyens à marche forcée dans le cadre des groupements hospitaliers de territoire (GHT), la Loi de santé ne ferait qu'aggraver les inégalités territoriales au détriment de la proximité et la dégradation des conditions d'accueil et de soins.

L'hôpital public est pourtant un maillon essentiel dans l'organisation des soins au niveau des territoires. Les coups qui lui sont portés depuis trop longtemps ont des conséquences terribles pour une grande part de la population qui a renoncé à se soigner.

La Coordination Nationale rappelle ses exigences pour répondre aux besoins de toutes et de tous, partout :

Le rétablissement du maillage territorial et un vrai réseau gradué de structures de soins.

- Des sites hospitaliers publics de proximité dotés de : maternité, urgences et SMUR, chirurgie, avec moyens de surveillance continue, médecine de niveau 1, consultations spécialisées, service d'imagerie, laboratoire d'analyse médicale...
- Des sites ayant les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation de leurs missions, constituant des points d'appui pour le service public sanitaire de proximité en médecine ambulatoire et établissant des partenariats (hôpitaux spécialisés, CHU...) permettant l'orientation des patients vers le service le plus adapté.
- La suppression de la tarification à l'activité (T2A) et la recherche d'un mode de financement répondant aux besoins.

Le rétablissement d'une véritable démocratie en santé permettant aux élus, aux personnels et aux usagers-citoyens d'être acteurs de la déclinaison, au niveau local, de la politique nationale de santé.

**L'hôpital public et la médecine de proximité sont des éléments indispensables de
l'accès aux soins pour toutes et tous
et de la vie de nos territoires, urbains et ruraux.**

Pour les défendre, nous serons à Guéret les 13 et 14 juin